

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 FLRV001 00891

Votre conseiller

Romain Delesalle
Tél : 06 30 04 32 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

EARL DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS

SYNTHESE

Earl De Gounet

Compte Courant Pro n° 04083529000

+ 87 275,16

Vos informations

Bonjour, les notices d'information des contrats des garanties de votre carte bancaire évoluent au 01/01/26. Elles seront disponibles sur le site de votre Caisse Régionale, en agence, sur le site ca-assistancesolutions.fr via Ma Banque à partir du 01/01/26.

Earl De Gounet - Compte Courant Pro n° 04083529000

IBAN : FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 30.11.2025		74 880,46	
30.11	02.12	Prlv Facture Crédit Agricole 2025-11 Facture N°2533400015707	17,70		☒
01.12	01.12	Prlv 0244191 CRCAM Nord Midi-pyrenees Crédit Agricole Assurance Véhicule Professionnel -echeance 12/2025 Cotisation Du Contrat Pacifica12291807908 00000000000000000000000008841452908PCKFR03ZZZ399305 Core	34,77		☐
02.12	02.12	Rem Chq 8547146 <i>Accomples de baigres + baies de chuffage</i>		2 511,00	☒
02.12	02.12	Virement Web Laurent Lafage	2 000,00		☐
02.12	05.12	Règlement Assu. Caae Prêt PROFESSION.12/25	54,46		☐
03.12	03.12	Virement Asp 046016186-564457-20251203Aides Pac 2025 : 046016186 564457Earl De Gounet		2 176,34	☒
03.12	03.12	Prlv Val Fleuri SARL Facture:1809981903 FR81ZZZ437962 Core	421,58		☒

RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 013

Date d'arrêt : 10 Décembre 2025

Earl De Gounet - Compte Courant Pro n° 04083529000 (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
04.12	04.12	Virement Asp 046016186-564458-20251203Aides Pac 2025 : 046016186 564458Earl De Gounet		6 333,36	☒
05.12	05.12	Prlv Groupama Gan Vie MS01GVI4AS17C1CFA0005901 -2500009jQrw - Encaissement - Prime-250000Keou9 - 01/12/2025 -31/12/2025 - 4N010411411X MS01GVI4AS17C1CFA0005901FR44ZZZ102911 Core	104,60		☐
09.12	09.12	Virement La Perigourdine ListeOp35Nnn		5 753,28	☒
09.12	09.12	Chèque 0963092 <i>Rezeques Machine à l'Albigeois</i>	529,38		☒
09.12	09.12	Chèque 0963095 <i>Paris Albigeois Tournai L</i>	696,30		☒
09.12	09.12	Chèque 0963096 <i>Paris Tournai L</i>	427,27		☒
10.12	10.12	Chèque 0963094 <i>Civil Telecom</i>	93,22		☒
		Total des opérations	4 379,28	16 773,98	
		Nouveau solde créditeur au 10.12.2025		87 275,16	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Courant Pro n° 04083529000

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue Marcel Unal, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF- CS 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

Relevé de factures en EURO n° 7456945
Du 01.11.2025 au 30.11.2025

Votre agence

Salviac
8 Boulevard Hugon
46340 Salviac
Tél : 05 65 37 33 09
Fax : 05 65 27 55 91

00812 SBIL012 00891

Votre Conseiller

Romain Delesalle
Tel : 06 30 04 32 69

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

EARL DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS

EARL DE GOUNET,

Votre contrat n° 04083529000

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le détail des facturations de votre relevé.

Récapitulatif de la période du 01.11.2025 au 30.11.2025	N° facture	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Compte 04083529000 Prélèvement du 30/11/2025	2533400015707	17,70		0,00 *		17,70
TOTAL PERIODE		17,70				17,70

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Les opérations ci-dessous ont été enregistrées sur votre compte et font l'objet d'un prélèvement global.

Date	Nature des opérations	Nbre	Montant HT	Dont montant soumis à TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
03/11	Offre Compte service Pro/agri Csca Agri N1 Sans Oc	1	17,70		0,00 *		17,70
	TOTAL		17,70				17,70

* Exonération TVA, art 261C, 259B du code Général des Impôts.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_01TOAZ.

Vendeur		Client	
Norm : Adresse : Siège social : au C. S. V. de Ag.ée sous n° Enregistré à FR N° TVA : Intracommunautaire		Norm : Adresse : N° TVA : Intracommunautaire	
E.A.R.L. DE GOUNET Saint-Caprais 92 079 € euros 46651 842 029 49 B 388/10 8361 49 B 388/10 842 029		5 11/11/2025 105 105	
Date : N° Vente d'Animaux Destination : Vente d'Animaux Destination : Reproduction : Reproduction :		11/11/2025 105 105 105 105	
☐ Autoliquidation ☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction		☐ Autoliquidation ☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction	
Vente à l'export TVA art. 262-1 du CGI		Vente à l'export TVA art. 262-1 du CGI	
Prix Total H.T.		Prix Total H.T.	

[illegible]

Adhérer à un Centre de Gestion Agréé
le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en
d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conditions de Vente

Pour tout paiement après la date de
afin de couvrir les frais de recouvrement.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix. Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L. 213-1 et suivants du Code rural.

Vente d'Animaux Destination:

Total H.T. (avant RRR)	
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	469,10
T.V.A. / 10 %	40,31
Prix T.T.C.	
Escompte / _____ %	
TOTAL A PAYER	450,10

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix pour les ventes d'immeubles, les seules garanties sont celles prévues par les articles L.213-1 et suivants du Code rural

Vendeur		FACTURE	Client	
Nom :	Melle CARVER			
Adresse :	Bouzan			
Siège social : Saint Caprais			46 150 Chem	
au C.S.V. de 92 079 €uros				
Agrée sous n° 46651		N°	5	
N° TVA : FR Enregistré à Cahors		Date :	28/10/2025	
Intracommunautaire n° Vol. 836F49 B 388/10		N° TVA : FR		
TVA FR24 382 842 029		Intracommunautaire		

☐ Vente / livraison intra communautaires ☐ Vente à l'export
(si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI)

☐ Autoliquidation

Vente d'Animaux Destination :

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
Bain de chauffage					181,9

Paiement : ☒ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le : (date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé ☒ oui
 Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
 Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
 Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural

Total H.T. (avant RRR)	181,9
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	181,9
T.V.A. / 10 %	
Prix T.T.C.	
Escompte / %	
TOTAL A PAYER	200,09

INOCHATAIGNE St Medard de Mussidan

2025 Châtaignes fraîches BIO

DATE BL	N°BL	TIERS	QUANTITE	VARIETE	CALIBRE	MALSAINE	POIDS SAIN
17/09/2025	1211	EARL DE GOUNET	217	Précoce Migoule	62	5%	206
26/09/2025	1305	EARL DE GOUNET	277	Précoce Migoule	60	0%	277
26/09/2025	1305	EARL DE GOUNET	83	Précoce Migoule	60	0%	83
03/10/2025	1444	EARL DE GOUNET	284	Marigoule (M15)	60	4%	273
08/10/2025	1557	EARL DE GOUNET	297	Marigoule (M15)	72	0%	297
13/10/2025	1741	EARL DE GOUNET	102	Bournette	72	20%	82
13/10/2025	1741	EARL DE GOUNET	70	Jeannette	48	20%	56
17/10/2025	2035	EARL DE GOUNET	253	Montagne	84	8%	233
10/10/2025	1627	EARL DE GOUNET	279	Casagneole	80	8%	257
Poids total livré			1862	Poids sain Total			1763

Acompte vers 1410 €

RELEVÉ DE SITUATION du 03/12/2025

Campagne 2025

EARL DE GOUNET

Numéro Pacage : 046016186

Numéro Siret : 38284202900011

Le présent relevé de situation détaille l'opération de paiement vous concernant réalisée à la date du 03/12/2025.

Cette opération de paiement présente un montant total en votre faveur de 8 509,70 €. Une première partie ci-dessous vous informe du détail de l'exécution de ce montant (virement sur votre compte, remboursement de créances accordées à des tiers, etc.).

Une deuxième partie vous précise la façon dont est calculé ce montant, en particulier la valorisation des aides prises en compte pour cette opération.

Enfin, une annexe vous informe en détail du calcul de la valorisation des différentes aides prises en compte pour cette opération de paiement.

DETAIL DE L'EXECUTION DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous indique le détail de l'opération ; certains éléments sont consultables dans votre espace personnel telepac " Mes données et documents - Paiements par date " dont l'accès se fait à l'adresse suivante : www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Date	TOTAL	Dont				Faits principaux
		montant envoyé pour versement sur votre compte	montant versé à des tiers	montant déduit par l'ASP	montant en attente de versement	
03/12/2025	8 509,70 € <i>6336,36 + 2176,34 = 8509,70</i>	8 509,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Solde : Aides découplées - paiement de base - Aides découplées - paiement redistributif - Aides découplées - écorégime - ICHN Base

Les rubriques du tableau ci-dessus correspondent aux éléments suivants :

- **TOTAL** : il s'agit du montant total de l'opération de paiement concernée par le présent RDS. Le détail du calcul de ce montant total vous est présenté sur les pages suivantes de votre RDS. Ce montant est ventilé parmi les rubriques décrites ci-après ;
- **montant envoyé pour versement sur votre compte** : il s'agit du montant transmis à votre banque pour versement sur votre compte au titre de l'opération de paiement

Montant versé sur votre compte FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 le 03/12/2025	6 333,36 €
Montant versé sur votre compte FR76 1120 6000 8904 0835 2900 010 le 03/12/2025	2 176,34 €
- **montant versé à des tiers** : il s'agit du montant dont vous ne bénéficiez pas directement mais qui est versé à un mandataire ou qui sert à rembourser une créance que vous avez accordée à un tiers (banque, MSA, etc.).
- **montant déduit par l'ASP** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a permis de compenser des sommes que vous deviez par ailleurs à l'ASP. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail de ces sommes dues et du remboursement effectué à l'occasion de la présente opération de paiement;
- **montant en attente de versement** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a été mis temporairement en attente et vous sera versé ultérieurement (ce versement ultérieur fera l'objet d'un nouveau relevé de situation). La mise en attente peut avoir pour origine différentes raisons (rejet bancaire suite à RIB erroné, etc.) et correspond à une situation où des vérifications complémentaires sont nécessaires avant de procéder au versement. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail des montants placés en attente vous concernant ;

- **faits principaux** : Cette colonne vous informe sur les aides qui sont pour la première fois prises en compte à l'occasion de ce paiement. Les aides déjà prises en compte lors d'opérations de paiement précédentes ne sont pas de nouveau indiquées, même si leur montant a depuis varié ; en revanche, les aides ayant fait précédemment l'objet seulement d'un acompte ou d'une avance et étant pour la première fois payée en mode solde sont indiquées le cas échéant dans cette colonne.

DETERMINATION DU TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Montant total de vos aides directes de la campagne 2025 pris en compte pour la présente opération de paiement (1) **36 045,16 €**

RAPPEL du montant de vos aides directes déjà pris en compte lors de l'opération de paiement précédente en date du 17/10/2025 (2) **27 535,46 €**

(ce montant correspond au montant total de vos aides directes pris en compte dans votre précédent relevé de situation de la campagne 2025)

D'où Montant total en votre faveur pour la présente opération de paiement (3) **8 509,70 €**

(correspond à la différence entre (1) et (2))

Dans le détail :

Aide	SITUATION PRECEDENTE (2)	SITUATION ACTUELLE (1)	DIFFERENCE (3)
Aides découplées - paiement de base	8 222,76 € (avance 70,00 %)	11 746,80 €	3 524,04 €
Aides découplées - paiement redistributif	1 740,28 € (avance 70,00 %)	2 526,16 €	785,88 €
Aides découplées - écorégime	4 404,31 € (avance 70,00 %)	6 427,75 €	2 023,44 €
Aide bovine hexagone	4 395,44 € (avance 70,00 %)	4 395,44 € (avance 70,00 %)	0,00 €
ICHN Base	8 772,67 € (acompte 85,00 %)	10 949,01 €	2 176,34 €
TOTAL	27 535,46 €	36 045,16 €	8 509,70 €

TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT **8 509,70 €**

ANNEXE : VALORISATION DU MONTANT DE VOS AIDES

AIDES DU PREMIER PILIER

AIDES DECOUPLEES

Aide	Surface retenue	Nombre de DPB activés*	Nombre de DPB activés à payer**	Valeur moyenne des DPB déclarés	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE DE BASE AU REVENU	101,40 ha	101,41	101,41	119,33 €	12 100,06 €	11 746,80 €

* Le nombre de DPB activés correspond au nombre de DPB nécessaires pour couvrir la surface retenue. Si la surface retenue est supérieure au nombre de DPB détenus, tous les DPB sont activés. Si la surface retenue est inférieure au nombre de DPB détenus, le dernier DPB (ou la dernière fraction de DPB) activé est considéré comme activé en entier.

**Le nombre de DPB activés à payer correspond au minimum entre la surface retenue et le nombre de DPB activés.

Aide	Surface retenue *	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE REDISTRIBUTIVE AU REVENU	52,00 ha	48,58	2 526,16 €	2 526,16 €

* La surface retenue pour le paiement redistributif correspond au nombre de DPB activés plafonné à 52 (avec application de la transparence pour les GAEC)

Aide Ecoregime	Surface retenue	Niveau retenu	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
Voie des pratiques	101,40 ha	Niveau supérieur	63,39	6 427,75 €	6 427,75 €
TOTAL				6 427,75 €	6 427,75 €

POUR INFORMATION : RECAPITULATIF DES DIFFERENTES REDUCTIONS S'APPLIQUANT AUX AIDES DECOUPLEES :

TOTAL DE VOS AIDES DECOUPLEES AVANT REDUCTION	21 053,97 €
Réduction pour plafonnement budgétaire	-353,26 €
Montant de vos aides découplées après réduction(s)	20 700,71 €

AIDES COUPLEES ANIMALES

AIDE BOVINE (AB)

	Nombre d'UGB retenu	Montant unitaire (€/UGB)	Montant
Aide bovine hexagone - niveau supérieur	66,80	94,00	6 279,20 €
Aide bovine hexagone - niveau standard	0,00	51,00	0,00 €
Total			6 279,20 €

Montant de votre Aide Bovine après réduction(s) **6 279,20 €**

Votre aide bovines est payée en deux temps : d'abord une avance de 70,00 % (ce taux est identique pour tous les éleveurs recevant une avance), puis un solde. A ce stade seule l'avance vous est versée.

Montant de votre Aide Bovine tenant compte du taux de l'avance **4 395,44 €**

AIDES DU SECOND PILIER

ICHN

Catégorie de surface	Surface primable (ha)	Premiers hectares			Hectares suivants			Part fixe			Montant total
		Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha) *	Montant (€)	
	A	B	C	D=BxC	E	F	G=ExF	H	I	J=HxI	K=D+G+J
Surfaces fourragères	75,00	25,00	146,31	3 657,75	25,00	97,54	2 438,50	75,00	68,29	5 122,00	11 218,25 €
TOTAL	/	/	/	3 657,75	/	/	2 438,50	/	/	5 122,00	11 218,25 €

* montant ajusté

Réduction pour plafonnement budgétaire	-269,24 €
--	-----------

Montant de votre ICHN après réduction(s)	10 949,01 €
---	--------------------

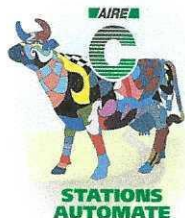
Ce montant est financé comme suit :

Fonds européen agricole pour le développement rural 65,00 % (Feader)	7 116,85 €
---	------------

Etat - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 35,00 %	3 832,16 €
--	------------

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE CONCERNANT CE RELEVÉ DE SITUATION,
VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE DDT 46.

"VAL FLEURI"



S.A.S. AU CAPITAL DE 100 000 €

STATIONS AUTOMATE

92 Avenue de Bordeaux

82400 VALENCE D'AGEN

Tél. 05 63 39 04 61

www.aire-c.fr - contact@aire-c.fr

Dom. bancaire CA IBAN: FR76 1120 6201 8088 1914 9239 291

A RAPPELER DANS TOUTE
CORRESPONDANCE

FACTURE : 180 998
CLIENT : 1903
DATE : 30/11/2025

FACTURE

Numéro : 180 998
Client : 1903
Date : 30/11/2025

EARL DE GOUNET
GOUNET

46250 ST CAPRAIS

Page : 1

Station	Date / Heure	Produit	Litrage	Prix TTC	Montant TTC	Kilométrage	Tva
Bon de livraison No: 155 033 du : 30/11/2025 (							
***** BADGE No : 0341720126800 *****							
***** Utilisateur : GOUNET 1 *****							
VILLEFRANCHE	07/11/25 11:46	GAZOLE	20.65	1.66	34.28	0	4
VILLEFRANCHE	12/11/25 10:34	GAZOLE	26.92	1.66	44.69	0	4
VILLEFRANCHE	13/11/25 21:28	GAZOLE	58.52	1.66	97.14	0	4
VILLEFRANCHE	15/11/25 20:08	GAZOLE	28.42	1.66	47.18	0	4
VILLEFRANCHE	20/11/25 19:30	GAZOLE	27.38	1.66	45.45	0	4
VILLEFRANCHE	26/11/25 18:13	GAZOLE	47.73	1.66	79.23	0	4
VILLEFRANCHE	28/11/25 20:01	GAZOLE	25.15	1.66	41.75	0	4
VILLEFRANCHE	28/11/25 20:03	GAZOLE	17.99	1.66	29.86	0	4
***** RECAPITULATIF PAR CARBURANT *****							
TOTAL GAZOLE : 252.76 Litres 349.65 €							

Remises et frais

Montant

Frais Fixes TTC

2.00

ECHEANCE 30/11/2025		PAIEMENT PRELEVEMENT		MONTANT 421.58		H.T 351.32	
						T.V.A 70.26	
BASE H.T 351.32		TAUX TVA 4: 20.00%		MONTANT T.V.A. 70.26		T.V.A. G.O.	
						NET A PAYER 421.58 €	

Attention : GNR Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tous autres usages non spécialement autorisés.

Le présent document doit être conservé pendant une période de TROIS ANS à la disposition des Douanes et Droits Indirects .

Réserve de propriété : les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à complet règlement de leur valeur.

A compter du 01er janvier 2013, tout professionnel en situation de retard de paiement sera redevable de plein droit, d'une indemnité forfaitaire de recouvrement (article L.441-6, alinéa 12 du Code de Commerce et L.441-3 du Code de Commerce), dont le montant est fixé par décret n°2012- 1115 à la somme de 40 € (article D.441-5 du Code de Commerce).

Pénalité de retard de paiement : Majoration de quinze pour cent (15 %) des sommes restant dues qui porteront intérêts au taux de base bancaire augmenté de cinq pour cent (5 %).

Paiement anticipé : escompte non pratiqué par l'entreprise.

N° TVA intracommunautaire : FR 62 419 216 783 - R.C.S MONTAUBAN 419 216 783 - SIRET 419 216 783 00284 - APE 4730Z

Facture établie d'ordre et pour le compte de

Compte	N. Facture	Date
305418	1002217	30/11/2025

Adresse facturation :

EARL DE GOUNET

GOUNET
46250 ST CAPRAIS

FACTURE D'ACHAT

ACOMPTE PRODUCTEUR CHATAIGNE

Page 1 sur 1

Article	Poids	Prix Net HT	Montant HT
Réception : COL004625 du 18/09/2025. Lot: 25_3260/N°Bon Manuel:101766 /			
Espèce: CHATAIGNE Quantité livrée : 561.00 Kilos Déchets : 44.88 Kilos			
B.BETIZAC 25/28 EXTRA	1.03	0,800 €	0,83€
B.BETIZAC 28/31 EXTRA	3.92	1,500 €	5,88€
B.BETIZAC 31/34 EXTRA	84.85	1,700 €	144,25€
B.BETIZAC 34+ EXTRA	426.32	2,050 €	873,95€
TOTAL			1 024,91€
Réception : COL004672 du 22/09/2025. Lot: 25_3307/N°Bon Manuel:101770 /			
Espèce: CHATAIGNE Quantité livrée : 1 324.00 Kilos Déchets : 105.92 Kilos			
B.BETIZAC 31/34 EXTRA	65.78	1,700 €	111,82€
B.BETIZAC 34+ EXTRA	1 152.30	2,050 €	2 362,22€
TOTAL			2 474,04€
Réception : COL004756 du 25/09/2025. Lot: 25_3391/N°Bon Manuel:101779 /			
Espèce: CHATAIGNE Quantité livrée : 349.00 Kilos Déchets : 6.98 Kilos			
B.BETIZAC 28/31 EXTRA	7.42	1,500 €	11,13€
B.BETIZAC 31/34 EXTRA	61.46	1,700 €	104,48€
B.BETIZAC 34+ EXTRA	273.14	2,050 €	559,93€
TOTAL			675,54€
Réception : COL004845 du 29/09/2025. Lot: 25_3480/N°Bon Manuel:101782 /			
Espèce: CHATAIGNE Quantité livrée : 684.00 Kilos Déchets : 54.72 Kilos			
B.BETIZAC 31/34 EXTRA	31.90	1,700 €	54,24€
B.BETIZAC 34+ EXTRA	597.38	2,050 €	1 224,62€
TOTAL			1 278,86€

Facture établie d'ordre et pour le compte de

Compte	N. Facture	Date
305418	1002217	30/11/2025

Adresse facturation :

EARL DE GOUNET

GOUNET

46250 ST CAPRAIS

FACTURE D'ACHAT

ACOMPTE PRODUCTEUR CHATAIGNE

Page 1 sur 1

TOTAL

5 453,35€

Taux	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
5.50	5 453,35€	299,93€	5 753,28 €

MONTANT TTC

5 753,28€

NET A PAYER

5 753,28€



VENTE & RÉPARATION
DE MATÉRIEL AGRICOLE
Noix - Noisettes - Châtaignes

M. Mezergues Pascal

47500 Fumel

www.mpmat24.fr

Tél. 06 28 19 88 39

Mai : mpmat24@gmail.com



FACTURE N° F-202511-1984

Date: 21/11/2025

Siret: 832 348 007 00028

757 Route de Cuzorn

47500 FUMEL - FRANCE

Tél: 06.28.19.88.39

Votre interlocuteur: PASCAL MEZERGUES

Email: mpmat24@gmail.com

EARL DE GOUNET

MR LAFAGE LAURENT

GOUNET

46250 SAINT CAPRAIS France

Désignation	Qté.	P.U HT	Total HT	TVA %
29/08/2025				
FILTRE A HUILE MOTEUR TIERS 4 VM41150066A	1.00	25.50€	25.50€	20.00% (1)
FILTRE A GAS OIL MOTEUR TIERS 4 VM D754 45312014F ISE4	1.00	58.20€	58.20€	20.00% (1)
23/09/2025				
TUYAU ASPIRATION D.160 TRANSPARENT LE M	5.40	41.00€	221.40€	20.00% (1)
13/10/2025				
COUPELLE SOUS RAMASSEUR FRONTAL	2.00	35.00€	70.00€	20.00% (1)
FILTRE A AIR EXTERIEUR C20 500 FACMA	1.00	66.05€	66.05€	20.00% (1)

%	Montant HT	TVA
1	20.00	441.15€ 88.23€

Date d'échéance: 30/11/2025

Mode de règlement: Chèque ou virement

Total HT	441.15€
Total TVA	88.23€
Total TTC	529.38€
Total dû	529.38€

Coordonnées bancaires:

Crédit agricole

IBAN: FR76 1240 6000 2080 0079 1858 914

BIC: AGRIFRPP824

Pas d'escompte pour paiement anticipé. Passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).

Facture N°

26000147

Date

04/12/2025

Pépinières MOURAUD



SCEA PEPINIERES MOURAUD
3201 Route de Lacave
46200 PINSAC

EARL DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Tél : 06.08.60.00.47 / 06.06.82.21.37
 Mail : mouraud.philippe@wanadoo.fr
 Capital : 76 224,51 €
 SIRET : 39995855200016
 N°TVA : FR24 399958552
 APE : 0124Z

IBAN : FR7611206000820221131400086 BIC : AGRIFRPP812

Page N° 1

Article	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA	Montant TTC
ART0004	Châtaignier Jeannette greffé/marsol 150-200 cm	20,00	33,00	660,00	V2	696,30

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V2	BIENS et PRODUITS taux réduit	5,50	660,00	36,30

Total H.T. 660,00

Net H.T. 660,00

T.V.A. 36,30

Total T.T.C. 696,30

		PASSEPORT PHYTOSANITAIRE / PLANT PASSPORT	
A	☒ Castanea Sativa ☐ Juglans Regia ☐ Corylus avellana	B FR-MP 00609	
C 2023		D FR	

Net à payer 696,30 €

Date d'échéance : 04/12/2025

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.
 En cas de retard de paiement, sera exigible, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40€ sera perçue pour frais de recouvrement (décret n° 2012-1115 du 2/10/2012).
 Conformément à la loi du 12 mai 1980 N° 80335, les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix.

211 Chemin des 3 Chênes
24140 DOUVILLE

Tél. : 05.53.80.39.33

Facture N° 25093

Date facture : 11/12/25

N°TVA intracommunautaire :
FR24382842029

EARL DE GOUNET

Laurent LAFAGE
Gounet
46250 ST CAPRAIS
FRANCE

Page 1

Désignation	Poids /Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Montant HT	TVA
Vente Plants de Châtaigniers greffés sur Marsol					
Castanea "Bournette" 150-200 cm	15,00	Unité	27,00	405,00 €	5,5 %
Bon de livraison n°PEPI84 du 05/12/2025					
règlement chèque n° 963096 du 05/12/2025					

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA	TOTAUX
C55	405,00	5,5%	22,28	
				TOTAL HT 405,00 €
				TVA 22,28 €
Total	405,00		22,28	
				NET A PAYER 427,28 €
Escompte pour paiement anticipé : néant				
Pénalités de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur				Date échéance : 05/12/25
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40€				

Domiciliation CR CHARENTE PERIGORD

IBAN : FR76 1240 6000 7700 1597 8230 839

BIC : AGRIFRPP824

Siège Social : 211 Chemin des 3 Chênes - 24 140 DOUVILLE

SASU au capital de 100 000 € - n° Siret 408 121 465 000 20 – Code APE 731Z – N° TVA Intracom. FR46408121465
RCS B 408 121 465 BERGERAC:

Tel : 02 46 65 02 90
Fax : 01 70 36 74 74
Email: serviceclient@cieltelecom.com
IBAN: FR7617906001122483284700057

EARL DE GOUNET
M. LAFAGE LAURENT
204 CHEMIN DE GOUNET

N° Client : 49361



46250 ST CAPRAIS

N° Facture : 2512039361

Le 01/12/2025

FACTURE POUR 2 MOIS

Période

Prix Mensuel Montant € HT

N° Ligne : 0565366746 + 0756204229

Pack Privilège Forfait Fibre Intense Plus (Dégrouperage Total) + Liberty + Options

DECEMBRE JANVIER 38,98 77,96 €

Perception minimum Mobile

OCTOBRE NOVEMBRE 7,70 €

Remise Commerciale

OCTOBRE NOVEMBRE -7,98 €

Votre règlement ou vos courriers au

50 Route du Chêne 72230 Arnage

Ou payez vos factures par CB sur votre espace client



TOTAL HT 77,68 €

TVA (20%) 15,54 €

MONTANT A REGLER TTC 93,22 €

Scannez ce code pour faciliter le paiement de vos factures

Règlement à réception de facture. Date limite de paiement le 16/12/2025.

Pas d'escompte en cas de règlement anticipé. Retard de règlement : Indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € plus pénalités indexées sur le taux d'intérêt de la BCE majoré de 10 points.

Simplifiez-vous la vie et optez dès aujourd'hui pour le prélèvement, en nous retournant le formulaire ci-dessous, par courrier, par fax : 01 70 36 74 74 ou par mail à serviceclient@cieltelecom.com

Mandat de prélèvement SEPA		RUM 00049361	Prélèvement récurrent
Identité du payeur, Titulaire du compte :			
Nom:	Prénom:	Raison Sociale:	
Adresse:		Code Postal:	Ville:
Coordonnées bancaires - Désignation du compte à débiter			
IBAN		BIC	
Désignation du créancier: CIEL TELECOM S.A.S.U 50 route du chêne - 72230 ARNAGE - France Identifiant Créancier SEPA: FR08CIE492141		Vous autorisez CIEL TELECOM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En signant ce mandat de prélèvement SEPA, dans le cas où vous êtes nouveau client, vous acceptez la communication de la RUM ultérieurement. Elle vous sera communiquée lors de l'émission de la prochaine facture prélevée.	
Fait à	Le	/	/20
Signature:			Joindre un RIB IBAN-BIC

Payé

CIEL TELECOM S.A.S. vos courriers au 60 route du chêne - 72230 Arnage
Siège social: 4 rue du Dahomey 75011 Paris - Capital 300.000 € - SIRET 47851505900051
RUS PARIS B478515059 - TVA FR 91478515059 - Tél: 02 46 65 02 90 - Fax: 01 70 36 74 74

MON NOUVEAU SITE WEB PRO

OPTIMISÉ POUR LE

RÉFÉRENCIEMENT GOOGLE

